

! RAPPEL!

DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES BLANCS

APRÈS PAIEMENT DE LA TAXE

Chaque chef de ménage se verra attribuer **deux sacs poubelles blancs de 30 l par personne composant son ménage** (la situation au 1^{er} janvier 2017 étant seule prise en considération) sur présentation, **avant le 30 novembre 2017**, de sa **carte d'identité** **et** de **l'extrait bancaire attestant du paiement effectif de la taxe** sur l'enlèvement des immondices.

Cette distribution aura lieu à la **Maison communale** (rue de Marbais 37 à 1495 Villers-la-Ville) les **lundis de 9h à 12h** et les **vendredis de 18h à 20h**.

LA GESTION ET LE COÛT-VÉRITÉ DES DÉCHETS 2016

Commune : Villers-la-Ville

Intercommunale : I.B.W.

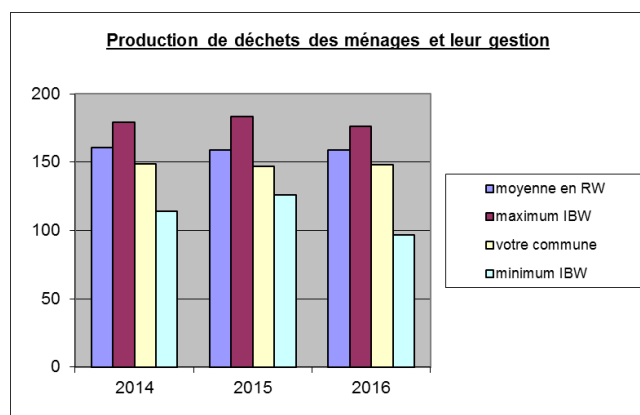
Nombre d'habitants (01/01/2016) : 10.498

1) La production de déchets des ménages et leur gestion

	Moyenne en Région wallonne kg/an/habitant 2015	Moyenne à Villers-la-Ville kg/an/habitant 2016	Quel est le service de collecte et de traitement ?
Ordures ménagères	158,93	147,91	Collectes en porte à porte / Valorisation UVE
Déchets verts	63,49	78,84	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Compostage
Encombrants	44,55	34,96	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Broyage - Incinération
Déchets inertes	94,33	84,01	Parcs à conteneurs / Recyclage
Bois	33,04	38,08	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	52,24	48,04	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Verres	29,67	27,24	Parcs à conteneurs + Bulles / Recyclage
PMC	15,99	15,48	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Métaux	6,78	9,41	Parcs à conteneurs / Recyclage
DEEE	6,02	7,71	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus,...)	8,5	10,59	Parcs à conteneurs / Tri - Valorisation - Recyclage
TOTAL	513,54	502,27	

Année	Ordures ménagères Moyenne en RW en kg/habitant/an (*)	Ordures ménagères IBW en kg/habitant/an		Ordures ménagères Moyenne communale en kg/habitant/an
		Minimum	Maximum	
2014	160,63	113,80	179,51	148,99
2015	158,93	125,95	183,65	146,79
2016	158,93	96,60	176,17	147,91

(*) Moyenne 2015 prise en considération car 2016 non communiquée



2) Schéma des coûts communaux à charge du citoyen en 2016

	€/an/habitant	En %
Collecte et traitement des ordures ménagères	28,14 €	63,21 %
Gestion administrative	0,54 €	1,21 %
Collectes sélectives et traitement	0,24 €	0,54 %
Coûts liés au parc à conteneurs	15,60 €	35,04 %
Actions de prévention	0,00 €	0,00%
	44,52 €	100 %

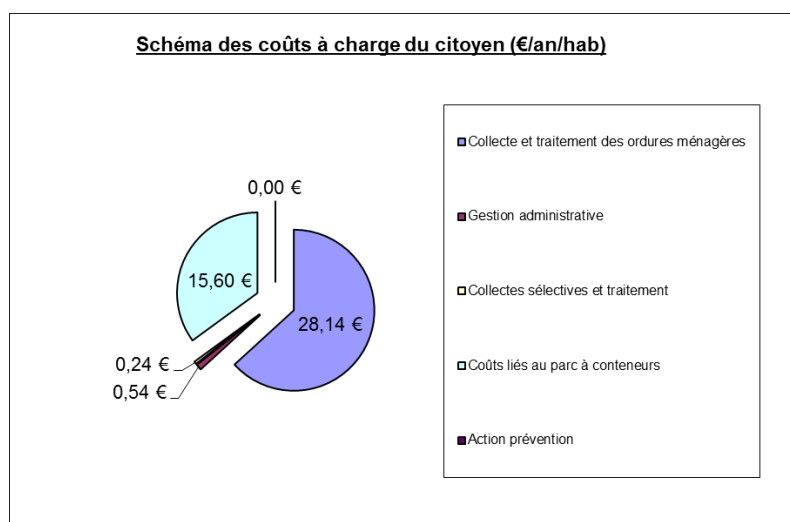
ATTENTION NON COMPRIS (ramassage et évacuation des dépôts sauvages, cimetières, ...)

Taxes appliquées sur les ordures ménagères et les encombrants

Taxes régionales : 11,30 €/Tonne en UVE

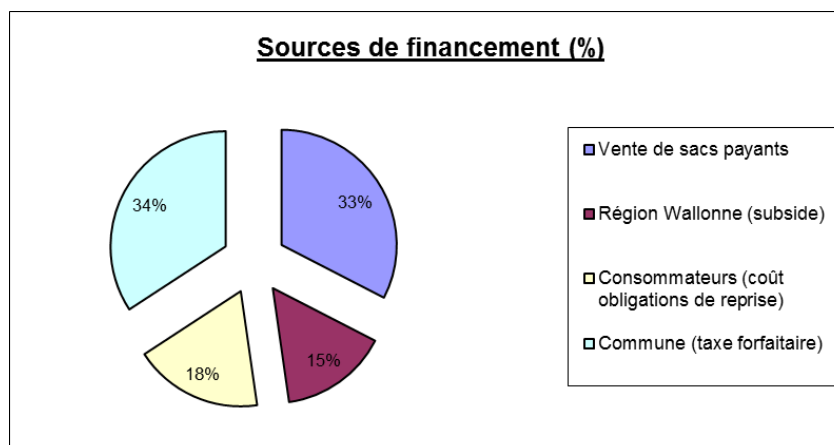
Taxes provinciales : 1,74 €/Tonne en UVE

Taxes communales : 3 €/Tonne en UVE



3) Sources de financement

Vente de sacs payants	197.947,89 €	32,56%
Région Wallonne (subside)	92.197,00 €	15,17%
Consommateurs (coût obligations de reprise)	109.777,59 €	18,06%
Commune (taxe forfaitaire)	207.946,00 €	34,21%
Total	607.868,48 €	100,00 %



4) Votre contribution directe à la commune et le service y afférant

a) Services :

- « Service minimum » : Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères
Collectes sélectives des papiers, des verres et des PMC
Parc à conteneurs
- Services complémentaires : Collecte de sapins de Noël
Collecte des encombrants (système à la demande payant)

b) Extrait du règlement taxe :

	Isolé	ménage de 2 personnes	ménages de 3 personnes et +	secondes résidences	indépendants et commerçants
2016	32 €	48 €	65 €	65 €	65 €

5) Votre contribution via l'achat de certains produits

Déchets	Organisme de gestion	Coût par habitant (€)
Huiles usagées	VALORLUB	0,097
Huiles de friture	VALORFRIT	0
Piles	BEBAT	1,33
Emballages	FOST PLUS	5,70
Pneus	RECYTYRE	1,70
DEEE	RECUPEL	1,63

6) Comment réduire votre facture déchets ?

*Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économies pour vous !
Participez aux collectes sélectives !*

Conseils de prévention :

- ☺ *Compostez à domicile vos déchets verts et déchets organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires.*
- ☺ *Broyez vos tailles de haies et d'arbres pour épandre le broyat autour de vos plantations.*
- ☺ *Achetez seulement ce dont vous avez besoin.*
- ☺ *Évitez le gaspillage de denrées alimentaires, n'achetez que les quantités nécessaires, rangez régulièrement le contenu de votre frigo.*
- ☺ *Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselles jetables, piles jetables,...) ou de mauvaise qualité.*
- ☺ *Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe, grands conditionnements).*
- ☺ *Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes.*
- ☺ *Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage.*
- ☺ *Vous souhaitez jeter des objets, peuvent-ils encore servir ? Pensez au réemploi (réparer, donner, emprunter, revendre).*
- ☺ *Privilégiez l'emballage en verre à tout autre contenant.*
- ☺ *Achetez malin pour jeter moins : évitez le suremballage.*
- ☺ *Choisissez les boissons en bouteilles consignées.*
- ☺ *Venez au parc à conteneurs quand vous avez un coffre plein de déchets, préalablement triés.*

Actions de prévention menées par votre commune et votre intercommunale :

- *Participation à la campagne sur le gaspillage alimentaire.*
- *Journées de collectes de vélos, de jouets.*
- *Formation courte au compostage.*